

Restauration scolaire



Il existe 8 restaurants scolaires à Montereau. 14 agents préparent les repas livrés chaque jour. Le conditionnement, le réchauffage des plats, le service à table ou en self sont autant de missions remplies avec le plus grand soin et selon des règles rigoureuses parfaitement définies pour garantir la sécurité et l'hygiène alimentaires.

Tarifs

Pour faciliter l'accès à la cantine scolaire, depuis septembre 2015, le prix des repas de la cantine scolaire est plafonné à 1 € pour les élèves des maternelles et des élémentaires résidant sur notre commune. Pour autant, les familles continuent de bénéficier des tarifs du quotient familial pour les tarifs inférieurs à 1 €.

Inscription et facturation

L'inscription doit être faite auprès de la direction de la vie scolaire et de la petite enfance, au moyen d'un formulaire à remplir (disponible en mairie ou téléchargeable sur ville-montereau77.fr). L'inscription est annuelle mais l'enfant (ou ses parents) confirme chaque

matin sa présence à la cantine. Depuis octobre 2015, la Ville propose un menu supplémentaire. Aussi le menu végétarien (sans chair animale) s'ajoute au menu viande/poisson. La facture est établie mensuellement par le service de la vie scolaire et adressée au cours de la première quinzaine du mois suivant. Elle comprend, outre les repas de cantine, les autres prestations municipales dont vous pouvez bénéficier (APPS, Accueil de Loisirs, RAPE).

NB. [La fiche d'inscription](#) est un formulaire unique et commun pour la cantine et l'accueil périscolaire (APPS, Accueil de Loisirs, RAPE...).

Commission des menus

Il s'agit d'une commission réunissant des représentants de la Ville, des professionnels, des partenaires, et des usagers. Son rôle est d'établir les menus pour une période déterminée (8 à 12 semaines environ). Cette commission est ouverte aux représentants des parents d'élèves. La grille hebdomadaire des menus est affichée dans les écoles [ou à télécharger ici](#).

[Menus de mars à fin mai](#)

[Menu spécial USA du 16 Mars](#)

Le Club des Saveurs en quelques mots



16 enfants du CME ont souhaité « concocter » quelques menus servis dans nos restaurants scolaires. Réunis autour du « Club des saveurs », ils participent donc à des séances de dégustation à la cuisine centrale. Ces jeunes porte-parole de leurs camarades goûtent et sélectionnent certains plats préparés par la société de restauration Elicor, qui sont ensuite intégrés dans les grilles de menus une fois par mois (mars, avril, mai, juin 2017) . Elicor, propose à cette occasion des innovations culinaires (nouveaux goûts, nouveaux produits...) élaboré par un de leur chef et déjà testées auprès d'un panel d'enfants (50 enfants).

Club
Saveur

Pause déjeuner

En maternelle

39 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) sont affectés auprès des enfants. Ils suivent les consignes éducatives qui leur sont données par l'équipe enseignante. Ils accompagnent et surveillent les enfants demi-pensionnaires. Leur présence durant la pause déjeuner contribue au bon déroulement et à la convivialité du temps du repas.

En élémentaire

38 animateurs diplômés sont missionnés par la Mairie pour l'accompagnement des élèves élémentaires durant le temps du repas.

De plus, 8 agents à temps partiel ont été recrutés pour renforcer les agents de restauration et les équipes encadrantes de la pause déjeuner.

Téléchargement

[Le menu végétarien, c'est bon, c'est bien !](#)

[Fiche sanitaire périscolaire](#)



